COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE HANTAY

SEANCE ORDINAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2016

Présents :
BACCHETTE Laurence, DOYELLE Olivier, DUHEM Désirée, LEFEBVRE Marie Noëlle, MANENT Vincent, MESUROLLE Hélène, MONTOIS Jacques, PLANCQ Gérard, SAGNIER Jérôme, VANDEWALLE Eglantine.
Absent : BONNEL Philippe, CANON Cécile, OMIETANSKI Bernard, SYSSAU Nadine
Monsieur DOYELLE Olivier secrétaire de séance.

A l'ouverture de la séance Madame le Maire a procédé à l'appel des membres et a constaté que le quorum était atteint.

Procès verbal de la séance ordinaire en date du 18 JUIN 2016.
Le PV a été approuvé à l'unanimité.

Adhésion du syndicat mixte du SAGE de l'Escaut au CDG
L'assemblée a approuvé à l'unanimité l'adhésion du syndicat mixte du SAGE de l'Escaut au Centre de Gestion.

Adhésion des communes de Camphin en Carembault, Phalempin, Neuvireuil, Sains-lez-Marquion, Vis-en-Artois, Bellonne, Graincourt-les-Havrincourt, Oisy-le-Verger, Denain, Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Condé, Coucy-les-Eppes et Eppes (AISNE) au SIDEN SIAN
L'assemblée n'a pas émis d'objection – adhésion approuvée à l'unanimité.

Reprise du magasin par Monsieur MORAND :

- **Les principes et règles de location seront présentés par Hélène**
- **L'aspect technique, pratique et travaux par Olivier et Vincent**

Monsieur DOYELLE relate sa rencontre avec M.MORAND, qui a l'idée d'engager un boulanger- réaliser un point presse, relais colis--- souhaite avoir le local commercial ainsi que le logement et ensuite souhaiterait utiliser la parcelle à côté en terrasse, les travaux seraient effectués par lui-même…modification des toilettes à réaliser dans le local et un simple rafraîchissement – Voir la règlementation pour la restauration. M.MORAND doit fournir un dossier. La vente serait à emporter la journée et le soir restauration sur place.
Madame MESUROLLE présente l'aspect juridique notamment les divers baux : bail commercial, bail habitation, bail mixte avec préconisation d'un acte authentique devant notaire. L'idée est de faire un bail le plus intéressant et le plus court possible soit 3 ans si la reprise ne marche pas.
Proposition de faire deux baux afin de sécuriser.
Après discussion, l'assemblée retient la candidature de M.MORAND pour la reprise du magasin avec un RDV avec M.MORAND afin de finaliser son dossier : vérifier les documents en sa possession (Extrait KBis, Bilans, dossier bancaire, assurance, URSSAF, service vétérinaire . ..)

Création des Conseillers en Energie Partagée (CEP) :
Création de postes par la Métropole pour les communes de moins de 15 000 habitants intéressées par un accompagnement vers la rénovation énergétique, les performances énergétiques des bâtiments publics communaux (coût par commune : 1€ par habitant et par an)
Madame le Maire informe l'Assemblée de sa participation à la réunion avec M.DELAVAL à la MEL pour aider les communes dans la gestion des performances énergétiques, Madame VANDEWALLE a ajouté que le but était de faire des économies. Un conseiller partagé, présent à cette réunion, affecté sur le secteur du douaisis, a fait part des diverses économies réalisées. Le coût pour la commune, si elle est intéressée, est de 1€/habitant/an – l'objectif étant de réaliser un diagnostic pour des économies possibles – Proposition de faire un essai pour un an - Approuvé à l'unanimité.

PLU
Madame le Maire a fait part du courrier reçu de M.CASTELAIN qui a pris en compte les dernières demandes des communes.

Vidéo protection : dossier MEL (groupement de commande) ou financement d'Etat spécifique à l'école
Madame le Maire explique que la MEL met en place un groupement de commande – sans obligation d'achat – les communes sont invitées à adhérer au groupement d'achat de matériel. L'Assemblée a approuvé l'adhésion au groupement.

Emprunt pour la salle des sports
Madame le Maire informe l'assemblée de sa rencontre avec la Caisse des Dépôts qui fait part que le dossier est complet et bien avancé mais demande de revoir le tableau de financement complété des accords des montants des subventions accordées soit 577 000€ (Etat) et 660 000€ (MEL). La commune est en attente de la confirmation du fond de concours de la Mel (vote prévu lors du prochain conseil de Communauté le 14 octobre 2016).

La séance est levée à 20h00